

Lors de l'audience accordée au président et aux responsables du pouvoir judiciaire, le Guide suprême : - 30 /Jun/ 2016

Le mercredi 29 juin, le Guide suprême de la Révolution islamique, l'honorable Ayatollah Khamenei, lors de l'audience accordée au président et aux responsables du pouvoir judiciaire, a estimé la salubrité de l'appareil judiciaire et les efforts constants pour obtenir l'agrément du peuple, la tâche importante et l'objectif principal du pouvoir judiciaire. En allusion à la Journée mondiale de Qods (le dernier vendredi du mois béni de ramadan), il a souligné : grâce à Dieu, le cri unanime de la défense du peuple opprimé de la Palestine retentira encore une fois, vendredi, en Iran islamique et partout dans le monde de l'Islam ; et l'Oumma musulmane accomplira sa grande tâche de défendre l'opprimé.

Au début de cette rencontre, le Guide suprême de la Révolution islamique a rendu hommage au souvenir du Martyr Ayatollah Beheshti, fondateur du pouvoir judiciaire, le saluant en tant que directeur compétent, ferme, sage et persévérant. Il a également tenu à remercier sincèrement les efforts inlassables des responsables, les directeurs et les fonctionnaires du pouvoir judiciaire.

Il a aussi rendu hommage au président du pouvoir judiciaire, en tant que personnalité érudite, sage et exhaustive. « L'appareil judiciaire jouit d'une très haute importance dans la perspective de ses devoirs naturels dont la supervision à l'application de la loi, la prévention de crime ainsi que dans le sens de la présence du chef du pouvoir judiciaire dans les hauts et principaux conseils de l'Ordre et de son influence sur les macro-politiques. », a rappelé le Guide suprême de la Révolution islamique et d'ajouter : en raison de cette importance proverbiale, les démarches et le fonctionnement de la Justice ont toujours joui d'une sensibilité particulière ; de même ce pouvoir a toujours été la cible des assauts et de nombreuses campagnes d'intoxication.

« Les campagnes tendancieuses des médias étrangers contre le pouvoir judiciaire se sont intensifiées aujourd'hui en raison de la prise de position révolutionnaire et précise du président du pouvoir judiciaire et de ses hauts responsables. », a réitéré le Guide suprême de la Révolution islamique, qui, en insistant sur le fait de gagner l'agrément du peuple, et cela en tant que devoir islamique et objectif de base, a estimé la préservation de la salubrité du pouvoir judiciaire en tant que le principal facteur de la satisfaction du peuple.

« Il faut réagir sérieusement et fermement au sein de la Justice aux personnes corrompues partout dans les provinces et les villes. », a martelé le Guide suprême de la Révolution islamique, qui à l'adresse des responsables du pouvoir judiciaire, a souligné : la salubrité du pouvoir judiciaire est de première importance et il faut la considérer comme un travail de base.

L'honorable Ayatollah Khamenei a également insisté sur l'impératif d'informer au sujet de la réaction contre les individus fauteurs au sein de la Justice.

« Un nombre infime d'individu qui commettent au sein de l'appareil judiciaire des délits et d'actes de corruption, outre de trahir les directeurs et le personnel engagé et laborieux de la Justice, nient également les droits du peuple. », a-t-il fait remarquer.

L'honorable Ayatollah Khamenei a estimé le plan axial, le timing de l'application des programmes, la prévention de crime et l'amendement des lois comme d'autres exigences de première importance du pouvoir judiciaire ; il a également insisté sur la nécessité de la baisse des peines de prison ferme. « Il faut concevoir et programmer, à l'aide des personnes chevronnées et expertes des alternatives aux peines de prison. », a-t-il insisté.

Quant à la prévention de la criminalité, le Guide suprême de la Révolution islamique a souligné : cette question est très importante et va au-delà du pouvoir ; elle nécessite de la pensée, du savoir et de l'expérience.

Pour le Guide suprême de la Révolution islamique, refléter les services rendus par la Justice et en informer le peuple est une des tâches indispensables au sein du pouvoir judiciaire. « Il faut utiliser des méthodes modernes et attractives d'information et de propagande pour refléter l'important volume des travaux accomplis par le pouvoir judiciaire. », a-t-il réaffirmé.

« Enseigner de manière attractive des questions générales juridiques et judiciaires au peuple fera réduire les recours

aux tribunaux. », a conseillé le Guide suprême de la Révolution islamique, recommandant aux responsables judiciaires à préparer le terrain aux consultations judiciaires 24 heures sur 24 pour le peuple.

Il a également qualifié d'impérative l'activation du pouvoir judiciaire dans les suivis juridiques des affaires internationales. « Le suivi des droits bafoués de la nation iranienne en raison des sanctions devra figurer à l'agenda de la Justice. », a souligné le Guide suprême de la Révolution islamique. En allusion aux verdicts des tribunaux américains pour faire main basse sur les avoirs du peuple iranien sous de faux prétextes et des accusations sans fondement, l'honorable Ayatollah Khamenei a précisé : bafouer les droits du peuple iranien en raison des sanctions est une réalité qu'il faut en faire le suivi judiciaire à l'échelle internationale.

« Faire le suivi des droits des milliers de victimes de terrorisme en Iran », « porter plainte contre les gouvernements qui protègent implicitement et explicitement les assassins de ces victimes » et « défendre juridiquement les personnalités musulmanes opprimées partout dans le monde » sont d'autres cas que le Guide suprême de la Révolution islamique a recommandé aux responsables du pouvoir judiciaire.

L'honorable Ayatollah Khamenei a estimé la revivification des droits de l'homme islamiques à l'échelle mondiale un autre devoir qui incombe au pouvoir judiciaire. « Les droits de l'homme prônés par l'Occident sont réglés sur une base erronée et il est nécessaire que les droits de l'homme islamiques soient expliqués et suivis sur des bases sûres et raisonnables à l'opinion publique mondiale et aux instances juridiques. », a rappelé le Guide suprême de la Révolution islamique.

Pour le Guide suprême de la Révolution islamique, l'annonce officielle du fait que l'ONU a fermé les yeux sur les crimes en cours et l'infanticide au Yémen en contrepartie de l'acquisition de l'argent de la part de certains pays, entache l'Humanité entière. « Ce scandale est véritablement contre les droits de l'homme et il faut travailler juridiquement et judiciairement à l'échelle mondiale sur cette affaire. », a souligné le Guide suprême de la Révolution islamique, qui, au terme de ses propos, a en fait une récapitulation pour souligner : il incombe au pouvoir judiciaire d'être à cent pour cent révolutionnaire et agir de manière révolutionnaire.

« Certes, agir de manière révolutionnaire n'est pas, contrairement à l'avis de certains, de l'extrémisme par contre l'esprit révolutionnaire signifie agir avec équité, sagesse, précision, justice, fermeté et sans considération. », a précisé le Guide suprême de la Révolution islamique.

Avant les propos du Guide suprême de la Révolution islamique, le président du pouvoir judiciaire, l'Ayatollah Amoli Larijani a présenté un compte-rendu des démarches et des activités de la Justice.

Il a qualifié de massifs, les services rendus par le pouvoir judiciaire et à ce propos il a mentionné l'examen de plus de 14 millions de dossiers aux tribunaux et aux conseils de règlement des différends locaux et 70 millions de cas enregistrés au cours de l'année passée.

Le président du pouvoir judiciaire a cité l'intensification de la supervision sur le fonctionnement des juges et du personnel et la lutte sérieuse contre la corruption en vue d'assurer la santé du pouvoir judiciaire parmi les autres démarches entreprises par la Justice. « La réaction sans considération et autoritaire contre les malversations économiques notamment le dossier des accusés pétroliers et l'examen des dossiers des dettes astronomiques des banques ainsi que la création de la sécurité économique pour produire et investir comptent parmi les plus importantes politiques et démarches de l'appareil judiciaire. », a expliqué le président du pouvoir judiciaire.

L'Ayatollah Amoli Larijani s'est aussi référé aux remarques du Guide suprême de la Révolution islamique à propos de la réduction de la population carcérale, pour souligner : à ce sujet, des instructions globales et précises ont été élaborées et nous sommes en quête des peines alternatives à l'emprisonnement ; très prochainement les emprisonnements se réduiront à 20%.

Le président du pouvoir judiciaire a également évoqué les démarches entreprises pour prévenir le crime, le programme axial et l'amendement des lois. « Le budget insuffisant et la pénurie de force humaine comptent parmi les problèmes du pouvoir judiciaire. », a-t-il estimé.